



1837-1987
cent-cinquantième de la
dédicace du Temple du Brassus

Le Brassus, juin 1987

LE BRASSUS

Comme vous le savez peut-être une nouvelle cloche va être posée au Temple du Brassus dans le cadre du 150^{ème} anniversaire de la Paroisse.

Cette nouvelle cloche marquera d'un façon durable et sympathique le 150^{ème} anniversaire. Elle nous rappellera également les gros sacrifices que nos ancêtres ont consentis pour édifier le Temple il y a un siècle et demi.

Aux dires des Maîtres-fondeurs qui vont couler cette cloche, la sonnerie va s'enrichir d'une harmonie nouvelle et de très bonne qualité. Nous nous réjouissons déjà de cette nouvelle sonorité que nous vous apporterons à chaque occasion.

Le coût de cette réalisation s'élève à Fr. 30'000.--, sonnerie électrique comprise. Nous avons déjà des promesses de dons pour près de la moitié de cette somme. Nous nous permettons de faire appel à votre générosité et vous remercions d'avance de vos dons et de votre soutien.

La pose de la cloche est prévue le samedi 26 septembre prochain. Une manifestation sera organisée et marquera le début de la fête du 150^{ème}. La cloche sera hissée par des enfants. Nous ne manquerons pas de vous informer à chaque fois des faits marquants de cette réalisation.

Nous réitérons nos vifs remerciements pour vos dons et vous prions d'agrèer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos meilleures salutations.

LES SONNEURS

René AUDEMARS

Philippe GOY

Reynold KEUSEN

Nous vous reproduisons ci-dessous les données techniques des cloches.

	<u>LA PETITE</u>	<u>LA MOYENNE</u>	<u>LA GROSSE</u>	<u>LA NOUVELLE</u>
Poids:	300 KG	562 KG	967 KG	460 KG
Diamètre:	81 cm	100 cm	120 cm	92 cm
Note:	SI	SOL	MI	LA
Année de fonte:	1846	1836	1836	1987
Année de pose:	1902 d'occasion	1837	1837	1987
Fonderie:	St. Treboud	Humbert	Humbert	Rütschi SA

Le temple du Brassus fête ses 150 ans

En 1825, le Brassus, fort de ses 252 foyers, adresse une première pétition aux autorités cantonales pour former une paroisse indépendante de celle du Sentier: que leurs enfants doivent se rendre quatre fois par semaine, par tous les temps, jusqu'au temple du Sentier, leur semblait injustifié. Ils récidivent six ans plus tard, puis prennent les choses en main; voici quelques extraits de l'appel adressé aux habitants du Brassus en date du 6 août 1832:

Dans un pays de frimas

«Depuis combien d'années ne soupirez-vous pas après un culte qui fût à votre portée, et qui ne vous contraignît pas à affronter de trop longues distances dans un pays de frimas?

(...) Il y a déjà bien longtemps que, devenus un peuple nombreux, vous aviez de justes droits à demander un culte pour vous-mêmes, comme d'autres contrées de ce pays qui l'ont obtenu pour elles avec moins de titres que vous. Il y a bientôt dix ans que vous frappez inutilement à la porte.

Aujourd'hui, le gouvernement de bon augure que la Patrie s'est élu, le Père que le peuple vaudois s'est donné vous a entendus frapper: vite, il a ouvert, et vous aurez un culte au milieu de vous. Mais vous n'avez point de temple. (...)»

Cette lettre, écrite de la main de M. Auguste Rochat, qui sera l'âme de la construction du tem-

ple, annonce une souscription qui rapportera un demi-million de nos francs actuels. Elle sera rapidement suivie d'effets:

● Le 19 décembre 1833, le Grand Conseil érige la paroisse du Brassus en «suffragance pastorale»;

● Le 23 août 1834, la Société paroissiale du Brassus nomme une «commission des trente» chargée du projet de construction d'un temple; elle fait établir plans et devis, en choisissant le projet de l'architecte Wenger de Lausanne;

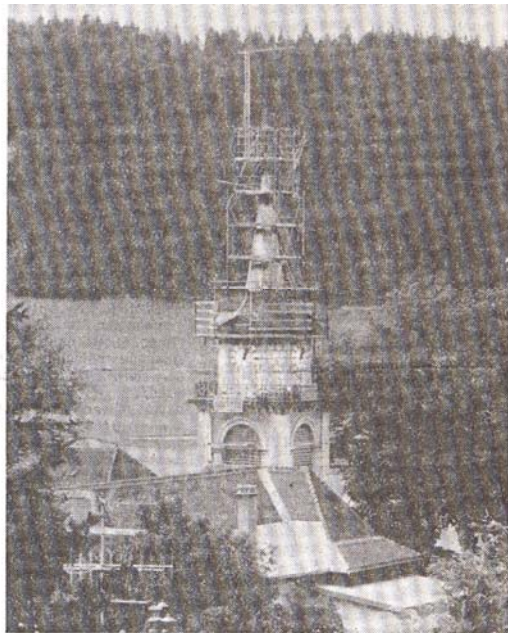
● Le 17 avril 1835, toutes les autorisations sont réunies, les travaux sont adjugés et les travaux entrepris; outre la souscription en argent, les habitants avaient promis des heures de travail qu'ils effectuent tout au long de la construction;

● Dans le courant de 1836, le premier pasteur suffragant s'installe au Brassus;

● Le 24 septembre 1837, la dédicace du temple réunit tout le village sous la direction des pasteurs Vermeil du Brassus et Bauty du Sentier.

Comme au temps de la Réforme

A noter que le plan du temple reprend la disposition propre aux églises construites à la Réforme; centre du culte protestant, la chaire est placée le long d'un des grands côtés, la table de communion est juste devant, et les bancs sont en fer à cheval autour d'elles. Cette disposition



Travaux de restauration du clocher

sera hélas bouleversée lors de la réfection de 1957 pour faire du Temple un édifice standard avec deux rangées de bancs orientés vers un chœur surélevé.

La société paroissiale ayant atteint son but premier, elle donnera naissance au «Cercle des amis», qui œuvrera à l'indépendance politique du Brassus. Elle atteindra son objectif en 1908, où le Grand Conseil accordera au Brassus le statut de «fraction de commune» au sein du Chenit, avec autorités législatives et exécutives.

Depuis 1836, vingt-deux pasteurs se sont succédé dans la paroisse; aujourd'hui, le Brassus compte un bon millier de protestants, principalement rattachés à la paroisse, mais aussi à l'Assemblée évangélique et à l'Assemblée des frères (darbystes).

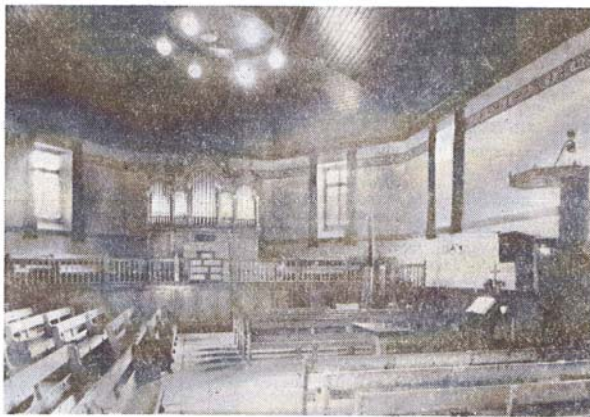
Le Brassus: une localité prospère

Les quelque cinq cents catholiques disposent d'une église construite au début de ce siècle. Relativement moins affecté par la crise horlogère des années

septante que le reste de la Vallée grâce à sa production «haut de gamme», le Brassus reste une localité prospère, où agriculture et industries diversifiées font bon ménage, avec un zeste de tourisme... que d'aucuns prédisent voué à un avenir prospère à l'approche des Jeux olympiques de 1994.

Ses deux centenaires se portent bien, et – effet de l'air, de l'eau ou de la constitution de ses habitants – on aurait tendance à penser que quelqu'un meurt bien jeune quand il n'atteint pas les nonante ans. Heureux pasteur du Brassus depuis dix ans, je ne peux qu'espérer que cela soit aussi vrai pour les «importés»...

Daniel SAUGY



Vue de l'intérieur avant la restauration